

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
10 octobre 2006
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante et unième session
Points 13 et 14 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Soixante et unième année

La situation au Moyen-Orient

Question de Palestine

**Lettres identiques datées du 3 octobre 2006,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous écris pour vous informer que des terroristes palestiniens ont procédé à des tirs continus de roquettes Qassam contre Israël depuis la bande de Gaza pendant le weekend.

À la veille du 30 septembre 2006, trois civils ont été moyennement blessés après qu'une roquette Qassam a été tirée par des terroristes palestiniens contre la ville de Sderot, située dans la partie méridionale d'Israël. Dix autres civils, commotionnés, ont dû recevoir des soins à la suite de cette attaque terroriste, qui a été signalée oralement au Département des affaires politiques ainsi qu'à la présidence du Conseil de sécurité, le dimanche 1^{er} octobre 2006.

Les tirs de roquettes Qassam n'en ont pas moins continué pendant la fête de Yom Kippur, qui a été observée hier en Israël. Les services religieux dans les synagogues de la région de Sderot ont été brutalement interrompus par les hurlements des sirènes, tandis que les roquettes Qassam tirées depuis la bande de Gaza traversaient le ciel dans la partie méridionale d'Israël. Fort heureusement, personne n'a été blessé au cours de ces attaques.

Ces attaques terroristes incessantes, et en particulier les tirs de roquettes Qassam contre Israël pendant la fête de Yom Kippur, le jour le plus saint du calendrier juif, constituent une atteinte à la souveraineté de l'État d'Israël. Par ailleurs, la persistance de la terreur et de la violence de la part des Palestiniens nuit aux perspectives de paix dans la région. Si ces attaques terroristes se poursuivent, Israël se verra forcé d'exercer son droit à l'autodéfense.



Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 13 et 14 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Dan **Gillerman**
